RAPPEL DES RÈGLES D'ISOLEMENT

Je suis vacciné complètement ou je suis un enfant de moins de 12 ans

Je ne suis pas vacciné ou pas complétement

JE M'ISOLE PENDANT 7 JOURS

Je peux réduire mon isolement à **5 jours** si j'ai un test antigénique ou RT-PCR négatif et si je n'ai plus de symptômes depuis 48h.

PAS D'ISOLEMENT

Mais j'applique strictement les geste barrières.

Je réalise un test antigénique ou RT-PCR dès que j'apprend que je suis cas-contact, puis j'effectue des autotests à J+2 et J+4 après mon dernier contact avec la personne positive.

Si l'un de mes tests est **positif**, je deviens un cas et **je m'isole**.*

*Si mon autotest est positif, je dois confirmer le résultat par un test antigénique ou RT-PCR.



JE M'ISOLE PENDANT 10 JOURS

Je peux réduire mon isolement à **7 jours** si j'ai un test antigénique ou RT-PCR négatif et si je n'ai plus de symptômes depuis 48h.

JE M'ISOLE PENDANT 7 JOURS

A compter de la date du dernier contact. Pour sortir d'isolement je dois réaliser un test antigénique ou RT-PCR et avoir un résultat négatif.

Si le test est **positif**, je deviens un cas et **je** continue à m'isoler.

Vaccination

- Le délai de la dose de rappel est ramené à 3 mois après la dernière injection ou la dernière infection au Covid-19.
- Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus. Depuis le 24 janvier, il l'est à tous les adolescents de 12 à 17 ans sans obligation.
- La vaccination est ouverte à tous les enfants de 5-11 ans et requiert l'accord de l'un ou l'autre des titulaires de l'autorité parentale.

Pass sanitaire

- Depuis le 15 janvier 2022, toutes les personnes de plus de 18 ans et un mois doivent avoir fait leur injection de rappe dans les temps pour conserver leur certificat de vaccination actif dans le « pass sanitaire ». Au-delà de ces délais, leur ancien certificat de vaccination est considéré comme expiré et n'est plus valide.
- Le « pass vaccinal » est en vigueur depuis le 24 janvier 2022. Il concerne toutes les personnes de 16 ans et plus.